



UNION FRANÇAISE des UNIVERSITÉS TOUS ÂGES

Paris le 26 janvier 2022

Mesdames et Messieurs les adhérents,

Depuis que je suis Président de l'UFUTA, sous couvert de votre Directeur(trice), Président(e), je me permets de tisser un lien direct entre vous et l'UFUTA, cette structure souvent peu connue qui rassemble les Universités Permanentes (UP), Universités Inter Ages (UIA), Université du Temps Libre ou du Tiers Temps (UTL ou UTT) sur l'ensemble du territoire national. Pour des raisons évidentes, ce lien n'a pu être maintenu en 2020-2021.

Pour mieux nous connaître, je vous invite à aller régulièrement sur notre site Internet (www.ufuta.fr). Vous pourrez si vous le désirez, par la rubrique contact de ce site, nous dire votre ressenti sur sa qualité, ce qui nous aidera grandement à le faire évoluer.

En principe, vous devez avoir sur votre carte d'adhérent le logo de l'UFUTA, montrant ainsi que vous appartenez à une Union Nationale.

En juin 2022 se tiendront nos Assises dans la ville de Mayenne du 14 au 16 juin 2022 avec pour thème « Âges et cultures, les temps du rebond ». Au cours de ces Assises nous décernerons le prix de la recherche 2022. Si vous êtes auteur d'un élément de recherche, il est temps de nous en informer et de nous envoyer votre ouvrage. Dans le cas contraire, peut-être pouvez-vous y réfléchir pour participer au nouveau prix de la recherche 2026.

Enfin l'an prochain se tiendra le prix des plumes et je souhaite qu'il y ait de plus en plus de candidats. Je vous renvoie vers le site de l'UFUTA pour consulter les divers règlements de ces prix.

Pendant la difficile période de la pandémie, l'UFUTA s'est montrée solidaire et certaines structures qui le pouvaient ont proposé des liens pour accéder à des visio-conférences, enrichissant l'offre de conférences de ce qui se fait chez vous. Cette solidarité est la marque de notre Union et je tiens à remercier devant vous les structures qui y ont contribué. Nous continuerons à transmettre à vos dirigeants, les liens des partages qui continuent à exister. **Cette solidarité, dans cette période de pandémie, nous a rendu plus forts et chacun a pu en bénéficier.**

L'UFUTA s'est engagé dans un partenariat avec Xénia-cohabitation. Cette organisation a pour objectif un rapprochement intergénérationnel entre d'une part un jeune étudiant et d'autre part un senior. Nous partageons de nombreuses valeurs avec Xénia, en particulier la solidarité. Je vous présente ci-dessous notre partenaire :

Cohabitation intergénérationnelle solidaire : un système gagnant-gagnant

La cohabitation intergénérationnelle donne la possibilité à un senior de plus de 60 ans d'accueillir chez lui un jeune actif ou un étudiant (jusqu'à 30 ans) à la recherche d'un logement en échange d'un loyer modéré. L'entente peut inclure également quelques menus services rendus au quotidien.

Quels sont les avantages de la cohabitation intergénérationnelle ?

Rompre avec la solitude

D'après le rapport **MONALISA** (Mobilisation Nationale contre l'Isolement Social des Agés), la France est considérée comme le 3^{ème} pays d'Europe le plus touché par le problème d'isolement et un senior sur quatre est isolé. Ces seniors voient dans la cohabitation intergénérationnelle un moyen de recréer un tissu social.

Améliorer le pouvoir d'achat

La cohabitation est aussi un moyen de compléter leur retraite avec un complément de loyer. Seul ou en couple, on peut arrondir ses fins de mois. En effet, avec le départ des enfants, de grands espaces peuvent ne pas être utilisés et on peut proposer cet espace à un étudiant qui cherche à se loger avec un loyer modeste.

S'entraider

En échange d'un loyer modéré, l'hôte peut missionner le locataire de « menus services » : courses, partage des tâches ménagères, petits bricolages... Par exemple, le jeune peut également apporter une aide sur les outils numériques, l'administratif ou autres conseils !

Avoir un gage de sécurité

Vivre en cohabitation, c'est plus sécurisant ! Les seniors sont la cible privilégiée des voleurs et cambrioleurs. En cas d'absence ou lors d'un départ en vacances, il reste toujours une personne au domicile. Et si vous êtes plus fragile, c'est un atout supplémentaire. Dans l'hypothèse d'un accident, avoir une personne chez soi peut se révéler vital.

Maintien des APL et avantages fiscaux : le coup de pouce en faveur de la cohabitation intergénérationnelle

En plus des avantages que nous venons d'énumérer, la cohabitation intergénérationnelle permet aux hôtes et locataires de conserver leurs APL s'ils sont éligibles, et pour les hôtes de bénéficier d'exonérations d'impôts sur les loyers perçus !

Cohabitation intergénérationnelle : un contrat encadré par la loi ELAN

Juridiquement, ce type de cohabitation s'inscrit pleinement dans le cadre de la loi **ELAN**. Elle ne peut se faire qu'autour d'un contrat dit de « cohabitation intergénérationnelle solidaire ».

Plus souple que le bail mobilité, ce contrat n'est pas une location à proprement parler ! En effet, les modalités d'hébergement sont spécifiques entre la personne qui héberge et le jeune qu'elle accueille. Dans ces conditions, le senior peut proposer ce type d'hébergement même s'il est lui-même locataire.

Xenia entre dans ce cadre avec un fonctionnement très simple. En se rendant sur la plateforme en ligne **xenia-cohabitation.com**, l'utilisateur s'inscrit et indique s'il est un senior à la recherche d'un jeune locataire ou s'il est un étudiant à la recherche d'un logement. Ensuite, l'utilisateur répond à un questionnaire détaillé où il peut exprimer ses attentes et ses centres d'intérêt, permettant ainsi à l'équipe de Xenia d'associer des profils complémentaires pour créer des duos harmonieux.

Xenia propose en plus à ses hôtes un outil de calcul en ligne sur sa plateforme afin de simuler en quelques clics leur exonération.

Si vous êtes intéressé, contactez Xénia cohabitation en vous recommandant de l'UFUTA. Intéressé ou pas, n'hésitez pas à en parler autour de vous.

Voilà en quelques mots ce que l'UFUTA a engagé au nom des structures qui la composent mais aussi, en filigrane, en votre nom. Vous le savez, pendant mon mandat, je souhaite engager l'UFUTA dans le partage de tout ce qui fait la richesse de nos UTL. C'est tout le sens que doit avoir une Union Nationale et que porte le projet UFUTA Ambition 2023. Chaque structure et chaque adhérent de chaque structure doit se réjouir de faire partie de ce grand ensemble et être fier, à travers sa propre structure, d'y participer.

Très chers adhérents, je souhaite à chacun d'entre vous, une excellente nouvelle année en formulant des vœux pour qu'elle préserve votre santé.

Très cordialement,

Stéphane RAVAILLE
Président de l'UFUTA

